

Décision Générale colonial

Décision n° 71-1633/SG/FP . constant l’avancement d’échelon, au titre de l’année 1971, du personnel des cadres territoriaux

Ministère MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE	Date de publication 3 décembre 1971
Numéro JO n° 24 du 27/12/1971	Date du numéro 27 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Sont constatés, comme suit, au titre de l’année 1971, les javancements d’échelon du personnel des cadreterritoriaux du français des Afais et des Issas :